

Procès-verbal
Téléconférence mensuelle du Conseil exécutif de la Sous-section
Le 8 mars 2016

Présents :

Harry Mesh
Marc-Philippe Laurin
Dave Croft
Wendy Martin
Sean Laughlin
Natalie Clancy
Wil Fundal
John O'Connor
Naomi Robinson
Gaynette Spafford
Jonathan Spence

Absences annoncées : Chantal Payant, Annick Forest, Saida Ouchaou-Ozarowski,
Michael D'Souza, Michael Robert

Invitée : Karen Wirsig, membre du personnel de la GCM

Appel à l'ordre à 19 h 34.

Marc-Philippe prie les participants de lire en silence l'énoncé des droits de la personne.

PROPOSITION : Adopter le procès-verbal de la rencontre en personne de février.
P/A G. Spafford / J. O'Connor ADOPTÉE

M.-P. Laurin présente Karen Wirsig, qui arrive des réunions du comité national de santé et de sécurité en compagnie de Wil Fundal et de Natalie Clancy.

K. Wirsig affirme qu'il y a deux problèmes. D'une part, aux yeux du comité les problèmes psychologiques ne relèvent pas du champ d'activité du comité de santé et de sécurité, et, d'autre part, les retombées du rapport Rubin et la violence en milieu de travail n'en font pas non plus partie. Mme Wirsig propose qu'un sous-comité du Comité consultatif sur les avantages sociaux (CCAS), formé de représentants du mieux-être et de la santé et sécurité, approfondisse cette question d'ici le prochain cycle de réunions en juin. À son avis, le comité de santé et de sécurité ne détient pas le mandat pertinent. Mme Wirsig ajoute que le stress constitue un énorme problème pour les employés, mais que cette question n'est soulevée nulle part. M.-P. Laurin dit qu'il la soulèvera, qu'il fera éventuellement venir un conseiller juridique de la Guilde canadienne des médias (GCM), et qu'il s'adressera à la haute direction.

Karen Wirsig et Natalie Clancy quittent la téléconférence.

LE MOT DU PRÉSIDENT

M.-P. Laurin dit que le poste de représentant des cadres supérieurs à la Guilde est maintenant pourvu. Il ajoute que les employées temporaires ayant droit au congé de maternité se sont fait dire par l'organisation de services partagés (OSP) qu'elles n'y avaient pas droit. Il précise que la GCM et les Relations industrielles (RI) s'efforcent de dissiper la désinformation, mais il presse les membres du Conseil exécutif de la Sous-section (Conseil exécutif) de faire connaître leurs droits aux employées qui sont enceintes. M.-P. Laurin met aussi le groupe au courant de la dernière réunion du Comité national mixte (CNM). Il ajoute

que la Guilde a dit à la direction que les horaires affichés posent régulièrement des problèmes, et qu'elle a également soulevé des préoccupations au sujet de la Société Radio-Canada (SRC) et des difficultés que présentent les négociations avec sa direction. Il précise que la mise à jour de l'état des augmentations de salaire n'est pas encore disponible.

AFFAIRES COURANTES

Harry Mesh présente deux propositions au nom du comité de restructuration de la Sous-section.

Il explique que les propositions ont été retouchées afin de s'assurer que le travail des deux directeurs sera réattribué.

PROPOSITION : Que le Conseil exécutif appuie la recommandation de supprimer le poste de directeur, Nouveaux membres / Employés temporaires / Jeunesse.

H. Mesh précise que la proposition vise à ce que le vice-président du Conseil exécutif ou un délégué exerce une surveillance sur les nouveaux membres, et à ce qu'un comité temporaire soit affecté à un membre du Conseil exécutif. Il dit que le comité était d'avis que le portefeuille de la diversité et des droits de la personne pourrait assumer la responsabilité des questions liées à la jeunesse.

P/A H. Mesh / D. Croft ADOPTÉE

PROPOSITION : Que le Conseil exécutif appuie la recommandation de supprimer le poste de directeur, Services en ligne et plateformes émergentes.

H. Mesh dit qu'une disposition a été ajoutée à la proposition pour aborder les préoccupations en matière de surveillance, à savoir qu'un membre du Conseil exécutif assumera la responsabilité des services en ligne et des plateformes émergentes, et qu'il rendra compte au Conseil exécutif au moins quatre fois par année.

EAPA

John O'Connor demande que les résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) soient examinés avec le CNM. Il ajoute que l'on continue de craindre que des membres travaillant pour l'EAPA effectuent un travail relevant de la GCM, et qu'il n'y a pas d'uniformité entre les unités locales. M.-P. Laurin laisse entendre que cette question devrait éventuellement être soumise au Comité national des griefs (CNG). Il ajoute que le CNG peut entamer le processus consistant à déterminer de quelle façon l'article traitant de la compétence devrait être appliqué. Il précise que la question pourrait encore se retrouver devant le CNM. Jonathan Spence dit que cette question a été soulevée au dernier congrès, et qu'il faut faire en sorte qu'elle débloque.

AFFAIRES NOUVELLES

M.-P. Laurin dit que si aucune mise en candidature n'est reçue pour le poste vacant de directeur du Nord, il priera David Croft de continuer à l'occuper pour le reste du mandat du Conseil exécutif.

M.-P. Laurin ajoute que lors de la rencontre en personne du Conseil exécutif, le 6 juin, l'intention est de mettre fin à la séance entre 16 h et 16 h 30. Il dit qu'il avisera les membres du Conseil exécutif qui n'assistent pas à la présente téléconférence.

PROPOSITION : Lever la séance à 20 h 27.

P/A H. Mesh / W. Fundal ADOPTÉE